

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 39

Artikel: Association des Vaudoises : réunion d'automne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENCOURAGEMENT AU TRAVAIL NATIONAL

L'association *Semaine suisse* communique en ce moment aux participants à la manifestation annuelle de la Semaine suisse, qui aura lieu du 16 au 30 octobre prochain, les prescriptions y relatives. Eu égard au sérieux de la situation économique actuelle, une participation nombreuse à cette manifestation nationale est dans l'intérêt de l'économie publique. La prospérité de notre pays dépend de l'intensité du travail de sa population et de l'entraide loyale et générale de toutes les branches de notre vie économique. La semaine suisse fournit au commerce suisse l'occasion de faire connaître sa façon de concevoir l'activité industrielle et commerciale indigène sur la base de l'accomplissement des devoirs sociaux.

Pendant la Semaine suisse, l'exposition des marchandises indigènes doit constituer un appel direct et efficace aux sentiments de solidarité de toutes les classes de travailleurs, convaincre les acheteurs de notre capacité de production et les engager à soutenir résolument le commerce et le travail nationaux, afin qu'il en résulte pour ceux-ci et pour la communauté entière des avantages certains.



UNE NOMINATION

A Flavigny sous Roche, petit village vaudois, situé sur les contreforts du Jura, le culte venait de commencer, quand deux hommes étrangers à la localité ouvrirent la porte de l'église et allèrent s'asseoir sur les derniers bancs de la galerie. C'étaient deux municipaux de Riverolles, à la petite Côte, venus pour entendre le pasteur Antony Reymond, candidat au poste de titulaire de leur paroisse, qui venait de se trouver vacant par suite de la démission de M. Vallemant. La municipalité de Riverolles avait entendu dire beaucoup de bien du conducteur spirituel de Flavigny, et elle avait jugé bon d'envoyer deux de ses membres, qui faisaient aussi partie du conseil de paroisse, pour prendre sur place des renseignements sur le candidat et pour apprécier sa prédication.

Pour cette tâche délicate, elle avait choisi parmi ses membres ceux dans la perspicacité desquels elle avait le plus de confiance, Victor Bolomey et Ulysse Mérinat. Le premier surnommé « Bismarck », à cause de la vague ressemblance que lui donnaient avec ce dernier son énorme moustache blanche, ses gros sourcils broussailleux, son teint couperosé, en même temps que la finesse maugnonne de son regard. Le second, mince, étriqué, tout le contraste du premier, était surnommé « Bon œil », à cause de ses petits yeux observateurs et malicieux.

Les deux délégués s'étaient dit que les renseignements sont généralement sujets à caution. Le mieux était d'aller anonymement à Flavigny sous Roche, d'assister au culte, puis de tâcher de prendre au village, sans en avoir l'air, les renseignements nécessaires.

Cependant l'office laïque se terminait, et le régent venait d'en lire hâtivement les derniers mots : « Soyez parfaits comme votre Père Céleste est parfait. »

Tandis que l'harmonium déroulait les ondes graves d'un prélude, le pasteur gravit lentement les degrés de la chaire : un homme superbe, large d'épaules, portant bien la robe dont les replis moulaient les lignes de son corps robuste. Avec autorité il lut les prières liturgiques et sur ce texte : « Jusqu'à quand cherchez-vous des deux côtés ? » débita, d'une voix forte, un sermon clair, bien charpenté et ponctué de gestes énergiques et de coups de poing frappés sur le rebord de la chaire, chaque fois qu'arrivé au bout d'une période, il répétait comme un refrain : « Jusqu'à quand cherchez-vous des deux côtés ? »

Après le culte, les deux délégués sortirent de l'église très favorablement impressionnés. Ils allaient se rendre à l'auberge pour casser une croûte et pour compléter leurs renseignements, quand une voix sonore les fit tressaillir :

— Eh ! dites-donc, Messieurs de la Côte, que faites-vous par ici, ce matin ?

Bolomey et Mérinat croyaient bien ne connaître personne à Flavigny sous Roche. Tel n'était cependant pas le cas, et celui qui les interpellait, un grand montagnard maigre et barbu, du nom de Louis Pache, était un marchand de bestiaux avec lequel ils avaient, à mainte reprise, conclu marché dans les foires.

Les deux municipaux furent un moment interloqués. Mais on ne se nomme pas « Bismarck » et « Bon œil » sans posséder quelques ressources pour se tirer d'un mauvais pas.

— Oh ! dit tranquillement Bismarck, comme c'est demain la foire de Gimel, on a pensé faire comme ça la veille déjà un tour de montagne, et jeter en même temps un coup d'œil dans les écuries.

— Eh ! bien, puisque c'est ainsi, venez manger une assiettée de soupe à la maison.

— Ma foi, ce n'est pas de refus.

Et, un moment après, la chopine traditionnelle bue comme apéritif à la pinte, les deux municipaux se trouvaient attablés dans la grande cuisine de la famille Pache, devant une bonne soupe aux herbes savoureuse et odorante, qui fut suivie d'une portion de lard maigre aux haricots, le tout arrosé par un petit blanc clair et pétillant, et terminé par une tasse de café noir.

Tout en mangeant, les deux délégués n'eurent garde d'oublier leur mission. Et, comme Louis Pache venait de dire que la localité bien administrée avait tout ce qui est nécessaire pour faire un bon village : un bon syndic, un bon pasteur et un bon pintier, Bolomey, après s'être informé du syndic et du pintier, demanda d'un air distrait :

— Alors, pour le pasteur aussi vous êtes contents ?

— Oh ! fit le grand-maman Pache, une brave figure du vieux temps qui inspirait confiance : Pour un bon pasteur, nous avons un bon pasteur : charitable, dévoué, un digne serviteur de Dieu et un véritable ami des familles.

Les deux délégués furent des plus satisfaits de ces renseignements obtenus sans démasquer leurs batteries.

Après dîner, ils empruntèrent une blouse et allèrent jeter un coup d'œil à l'écurie. On ne conclut pas d'affaires le dimanche, ça c'est en règle. Mais on peut tout de même admirer le bétail. Avec complaisance ils passèrent en revue le bétail de choix que Louis Pache logeait en sa vaste écurie : toutes vaches cosues de race vaudoise rouge et blanche, bien portantes, le poil luisant et bonnes laitières, comme l'attestait l'ampleur de leur écusson.

Les deux hommes firent ensuite un tour à l'auberge, où ils couchèrent, le soir venu, après avoir téléphoné chez eux, pour annoncer le changement de leur programme. Le lendemain, à la foire de Gimel, Mérinat conclut marché pour une jolie génisse du pays, bien marquée, prête au veau. Et le soir, satisfaits de leur savoir-faire et un peu lancés (à la foire de Gimel le marché avait été long à débattre autour des demi-litres), les deux diplomates réintégrèrent leurs foyers.

— En tout cas, conclut Victor Bolomey, après avoir raconté à sa femme les péripéties du voyage, soit pour la génisse, soit pour le pasteur, on a rudement bien réüssi.

— Tu pourrais au moins mettre le pasteur en premier ! fit dame Claudine, qui goûtait peu le sans-
façon et respectait les formes.

A la municipalité, Bolomey et Mérinat rendirent en détail compte de leur voyage. Ils décrivirent en passant l'extérieur avantageux du pasteur Reymond (à Riverolles on avait toujours eu de beaux ministres) et le présentèrent comme un pasteur d'autorité, dévoué, populaire, ayant une prédication orthodoxe. Entre nous, Victor Bolomey n'aurait pu définir exactement ce mot, qu'il croyait vaguement parent du mot « éloquent ».

Bref, le rapport enthousiaste eut son effet, et, trois semaines après, M. Antony Reymond était nommé à l'unanimité pasteur à Riverolles.

— En tout cas, conclut à l'auberge, après l'élection, le syndic du village, Guillaume Billard, un homme à poigne, qui menait la commune rondement et qu'on nommait « Guillaume le Conquérant », pour un pasteur d'attaque, nous aurons un pasteur d'attaque.

Et, d'un geste large, il secoua sur la table les cendres de sa pipe.

(A suivre.) John-G. PETER.

Association des Vaudoises

Réunion d'automne.

Voici le programme de la réunion du 26 septembre, à Vevey :

11 h. Rassemblement sur la place de la Gare de Vevey ; 11 h. 30. Exécution des chœurs d'ensemble au pied du monument d'Alfred Ceresole et du monument des Soldats morts pour la Patrie, sur la terrasse de l'Eglise St-Martin ; pose de la couronne ; 12 h., Cortège en ville ; départ du Casino du Rivage ; 12 h. 30. Soupe officielle dans la grande salle du Casino du Rivage (80 ct.). Apporter des vivres pour un petit pique-nique.) 13 h. Partie oratoire et familière, discours officiels et productions diverses. 15 h., Thé offert par la « Veveysanne ». L'Union Instrumentale de Vevey-La Tour fonctionnera comme musique de fête.

Chœur des Vaudoises. Lausanne. Pas de répétition lundi 27 septembre. Assemblée jeudi 30, au local.

Retrait des monnaies divisionnaires d'argent françaises. (Date fatale du retrait : 30 septembre 1920.) L'autorité soussignée rappelle à la population suisse l'avis du Département fédéral des finances du 1^{er} juillet 1920, l'informant que le délai pour le retrait des monnaies divisionnaires d'argent françaises de 2 fr., 1 fr. et 50 ct. expire irrévocablement le 30 septembre courant. Les détenteurs de ces monnaies sont instamment priés, dans leur propre intérêt, à les échanger aux caisses publiques jusqu'à la susdite date. On recommande également de vérifier le contenu des tirelres, caisses d'épargne de famille, automates des gares, etc. Dès le 30 septembre 1920, les monnaies divisionnaires d'argent françaises ne seront plus acceptées par les caisses publiques.

Services fédéraux de caisse et de comptabilité.)

Royal Biograph. — Cette semaine : « Raspoutine, le moine scélérat », film prodigieux retraçant pas à pas la vie mouvementée de Raspoutine. Ce film est tiré de l'ouvrage de M. William Le Queux, chef du service du contre-espionnage anglais. Comme début de programme, « Le paria de la vie », film tragico-comique en trois actes avec Douglas Fairbanks dans l'une de ses nouvelles créations, et « Les finales du tournoi de tennis des Eaux-Vives, à Genève. »

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G.462 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.
Du Vendredi 24 au Jeudi 30 Septembre 1920

Programme de Gala et formidable :

RASPOUTINE

ou

Le Moine scélérat

Grand drame sensationnel en 5 parties d'après le roman de William Le Queux avec ses révélations sur

Les Mystères de la Cour de Russie

Le roi incontesté de Pécran

DOUGLAS FAIRBANKS

dans

LE PARIÀ DE LA VIE

Grand film tragico-comique en 3 actes.

Prix ordinaire des places.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.